

L'entretien des chaudières individuelles à gaz



Mise à iour 2021

Préservez votre sécurité en faisant entretenir votre chaudière



Un entretien obligatoire

La vérification de votre chaudière est une obligation réglementaire.

Une chaudière entretenue est un gage de sécurité :

Une chaudière entretenue régulièrement a une durée de vie plus longue, elle consomme moins de combustible, produit moins de gaz à effet de serre et de polluants.

Son entretien vous garantit également un fonctionnement en toute sécurité.

Prudence : le monoxyde de carbone est un gaz mortel

Un danger invisible

Le monoxyde de carbone (CO) est **incolore, inodore et mortel à forte concentration**. Il se dégage en quantité dangereuse quand la chaudière est mal entretenue et / ou fonctionne dans une pièce mal ventilée.

Soyez présent lors de la visite d'entretien.

Reconnaître les signes d'intoxication

L'intoxication faible dite "chronique" se manifeste par des maux de tête, des nausées, une confusion mentale, de la fatigue. L'intoxication est lente et les symptômes de cette intoxication peuvent ne pas se manifester immédiatement.

// L'intoxication aiguë entraîne des vertiges, une perte de connaissance, une paralysie musculaire, des troubles du comportement, voire le coma ou le décès.

Adopter des gestes simples

- > Aérer au moins 10 minutes, tous les jours.
- > Maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement.
- > Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air. Il est nécessaire de les nettoyer régulièrement.
- > Ne pas empêcher l'entrée d'air dans la chaudière en accrochant des objets ou en collant des décorations.

Les obligations du locataire

- // Être impérativement présent à la visite d'entretien ou laisser l'accès à votre logement.
- // Vous serez prévenus quelques jours avant le passage du technicien par un affichage en parties communes.

Un risque réel :

- 85 % des intoxications au monoxyde de carbone ont lieu dans le logement et 42 % proviennent d'une chaudière.
- En France, sur les 5 000 personnes intoxiquées par an, **90 personnes décèdent**.
- Le monoxyde de carbone est la 1ère cause de mort toxique accidentelle en France.

Le service proposé par antin résidences

- 1 > L'entretien de votre chaudière par un professionnel qualifié est obligatoire une fois par an. Antin Résidences a missionné une société spécialisée qui doit assurer le contrôle annuel des chaudières et effectuer la maintenance.
- 2 > Votre contrat d'entretien chaudière comprend l'entretien des équipements suivants :
 - chaudière chauffe bain VMC
- 3 > Lors de son passage, le technicien doit réaliser :
- > Le démontage et le nettoyage des éléments constituant la chaudière (brûleur, pompe de circulation,...).
- > La vérification des dispositifs de sécurité des appareils, la bonne ventilation du logement et l'absence de fuite de gaz.
- > Le ramonage du conduit d'extraction.
- > La vérification de la pression et de l'absence de fuite sur le réseau de chauffage du logement jusqu'aux radiateurs, l'appoint éventuel et la purge des radiateurs en eau, si nécessaire.
- > Le dégrippage des robinets simples ou thermostatiques
- > Le nettoyage des bouches VMC
- > Pour les VMC gaz, la vérification du débit d'air dans les pièces concernées, le débit mesuré doit être noté sur le bon de passage.
- > La mesure du taux de monoxyde de carbone dans l'air ambiant du local où se trouve votre chaudière.
- Si le technicien constate une anomalie de fonctionnement, il vous prévient et effectue un diagnostic technique immédiatement.
- // S'il constate un danger grave et immédiat, il vous en informe et met votre chaudière à l'arrêt.









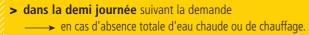
APPELEZ EN CAS DE PROBLÈME

Les dépannages ont lieu :

> 7 jours / 7 24 heures / 24 → y compris les week-ends et jours fériés,



dans les délais suivants :



> 48 h → pour toutes les autres pannes.



Service client et numéro d'urgence

Service client - Astreinte 7/7 - 24/24

0 809 54 09 09

Service gratuit

à savoir

0,1 % de CO dans l'air tue en une heure



1 % de CO dans l'air tue en 15 minutes



10 % de CO dans l'air tuent immédiatement.









ww.antin-residences.fr

Antin Résidences, une Entreprise Sociale pour l'Habitat du Groupe Arcade-VYV